



Conseil économique et social

Distr. générale
17 décembre 2003
Français
Original: anglais

Commission de statistique

Trente-cinquième session

2-5 mars 2004

Point 6 c) de l'ordre du jour provisoire*

Activités non classées par domaine : indicateurs

Indicateurs de suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport a été établi à la demande de la Commission de statistique à sa trente-quatrième session^a. Il décrit les initiatives prises par la Division de statistique en sa qualité de chef de file des activités interinstitutions visant à établir des statistiques et à les analyser pour suivre les progrès de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Il aborde par ailleurs la question de la disponibilité des données et des difficultés rencontrées lors de la compilation de ces indicateurs de suivi et décrit l'action – coordonnée par la Division – que la Réunion du Groupe d'experts interinstitutions consacrée aux indicateurs de suivi de ces objectifs a entreprise récemment ou prévoit d'entreprendre en vue d'améliorer la qualité des données. La Commission est invitée à formuler des observations concernant les priorités à retenir en matière de recherche et d'appui au renforcement des capacités dans le cadre des programmes statistiques qui portent sur les domaines couverts par ces indicateurs.

^a Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2003, Supplément No 4 (E/2003/24)*, chap. I.A.

* E/CN.3/2004/1.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1-4	3
II. Activités de suivi interinstitutions	5-13	3
A. Contexte	5-6	3
B. Qualité et disponibilité des données relatives aux indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire	7-13	4
III. Suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement au niveau national	14-19	6
IV. Renforcement des capacités statistiques	20-26	7
Annexes		
I. État d'avancement des rapports sur les tendances régionales en ce qui concerne la mise en oeuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (2003)		8
II. Améliorer la qualité des données destinées aux indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement		17
III. Programme de travail de la réunion consacrée aux indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement en 2003-2005		23

I. Introduction

1. Le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU et sa Division de statistique ont joué un rôle de chef de file dans l'établissement et l'analyse des statistiques concernant les objectifs du Millénaire pour le développement que le Secrétaire général a utilisées dans ses rapports annuels sur l'application de la Déclaration du Millénaire (voir A/57/270 et A/58/323).

2. Le travail se fait dans le cadre du Groupe d'experts interinstitutions chargé des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire. Ce groupe se réunit au moins une fois par an pour examiner les méthodes, les normes et les données disponibles pour les indicateurs convenus et il étudie et analyse les tendances pour chaque objectif et cible quantifiable.

3. Le programme visant à appuyer, au niveau national, l'établissement des rapports de pays sur la réalisation des objectifs du Millénaire est coordonné par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUD). Il a pour objectif d'aider les pays à établir leur rapport annuel sur la question ainsi qu'à examiner et adapter les objectifs, cibles et indicateurs nationaux se rapportant aux objectifs du Millénaire, grâce à des stages de formation et à des consultations entre l'équipe de pays des Nations Unies – formée des organismes des Nations Unies présents dans le pays – et les responsables gouvernementaux. La Division de statistique collabore étroitement avec le PNUD dans les domaines suivants : compilation et analyse des indicateurs, respect des définitions et des normes convenues et besoins en données.

4. La Division collabore par ailleurs étroitement avec le PNUD, la Banque mondiale, d'autres institutions compétentes et le Partenariat statistique au service du développement à l'aube du XXI^e siècle (PARIS 21) dans le cadre de la promotion et de la coordination de la coopération technique visant à aider certains pays à améliorer les programmes statistiques qui produisent des données de base pour les indicateurs de suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire.

II. Activités de suivi interinstitutions

A. Contexte

5. En juin 2003, le Département des affaires économiques et sociales a présenté au Cabinet du Secrétaire général lors de l'établissement du rapport pour 2003 des statistiques compilées par un groupe interinstitutions (voir A/58/323). L'analyse des tendances présentées dans le rapport s'appuie sur des agrégats mondiaux et régionaux pour deux années de référence : 1990 et 2000 ou la dernière année pour laquelle on disposait de données. Lorsque les données concernant les tendances n'étaient pas disponibles, l'analyse s'est fondée uniquement sur les chiffres estimatifs les plus récents (voir annexe I). Le rapport tout entier est actuellement en cours de révision et de toilettage en vue d'une diffusion plus large sous forme de publication des Nations Unies.

6. En tant que coordonnatrice du suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire au niveau mondial, la Division de statistique gère par ailleurs une base de données sur les indicateurs du Millénaire qui contient des séries de données nationales fournies par les institutions responsables concernant les indicateurs

convenus et ceux communiqués à titre d'information complémentaire pour permettre une analyse plus approfondie (voir <http://millenniumindicators.un.org/unsd/mifre/mi_goals.asp>).

B. Qualité et disponibilité des données relatives aux indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire

7. La mise au point et l'utilisation de concepts et méthodes statistiques standard pouvant être utilisés aux niveaux national et international lors de la compilation des données pour les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire ont été au premier plan des préoccupations des réunions et consultations interinstitutions et d'experts consacrées à la réalisation de ces objectifs.

8. Le rapport de 2003 (A/58/323) indique que les données sont inexistantes ou insuffisantes pour 16 indicateurs et incertaines pour nombre d'autres. On trouvera à l'annexe I un récapitulatif des données disponibles pour les 48 indicateurs aux niveaux régional et national.

9. Après trois années d'un dialogue très nourri et d'expériences partagées entre les participants aux réunions du Groupe d'experts interinstitutions consacrées aux indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire, il existe encore des indicateurs pour lesquels il faut préciser et mettre à l'essai les normes et directives avant d'atteindre le niveau de fiabilité et de facilité d'interprétation et le taux de couverture recherchés. Dans un certain nombre de domaines, souvent parce qu'il est nettement dans l'intérêt de tous de mesurer le suivi de la réalisation des objectifs, les travaux sont déjà bien engagés et l'on s'est mis d'accord sur un plan et un calendrier. Mais dans d'autres, d'importantes questions restées sans réponse devront être examinées de plus près. On trouvera à l'annexe II un récapitulatif des activités en cours et de celles qui sont à entreprendre pour améliorer les données relatives aux indicateurs du Millénaire.

10. Lors de sa dernière réunion sur les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire, le Groupe d'experts interinstitutions a proposé que les activités suivantes soient menées en collaboration dans les domaines où il était le plus urgent d'intervenir :

a) Établir des directives harmonisées et intégrées concernant les enquêtes sur les revenus et la consommation des ménages de façon à harmoniser et normaliser la mesure de l'élimination de la pauvreté aux fins de la réalisation des objectifs nationaux et internationaux. Ces directives doivent tenir compte des éléments ci-après : la compilation et l'utilisation des parités de pouvoir d'achat (PPA) à des fins de comparaison du degré de pauvreté doivent se faire de façon simple et transparente; il faut poursuivre les travaux de recherche sur les écarts importants qui existent entre les résultats obtenus à partir des systèmes de comptabilité nationale et ceux produits par les enquêtes sur les ménages en ce qui concerne les agrégats pertinents relatifs aux revenus et à la consommation; il convient de déterminer les différences liées au sexe; il faut mesurer la pauvreté chez les personnes âgées;

b) Améliorer le cadre d'évaluation de l'égalité entre les sexes en examinant les indicateurs existants ainsi qu'en en mettant au point et en en proposant de nouveaux;

c) Améliorer le cadre et la sélection des indicateurs relatifs à l'environnement, et renforcer la capacité nationale de compiler et d'analyser ces indicateurs;

d) Mettre au point des directives détaillées aux fins de la mesure de la population des taudis et de ses caractéristiques, en faisant pleinement appel aux technologies des systèmes d'information géographique (SIG) de manière à présenter et relier géographiquement les données et de les mettre en corrélation avec l'infrastructure dans de nombreux domaines de préoccupation, tels l'éducation et les services de santé, l'eau et l'assainissement.

11. Il a déjà été proposé de réunir les différentes institutions dans des sous-groupes et de planifier des activités pour 2004 dans certains des domaines précités. Ces sous-groupes seraient placés sous la responsabilité générale du Groupe d'experts interinstitutions dans le cadre de son mandat, la Division de statistique demeurant chargée de la coordination. Il s'agirait en particulier de mener les activités suivantes :

a) La Division de statistique, l'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) prévoient de se pencher ensemble sur les questions relatives à la mesure de la pauvreté;

b) L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'OIT, l'Union interparlementaire, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), la Division de la promotion de la femme du Secrétariat de l'ONU, le PNUD, la Commission économique pour l'Europe (CEE), la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU et le Projet du Millénaire travailleront ensemble à la mise au point d'indicateurs relatifs à l'égalité entre les sexes;

c) La Division de statistique et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) collaboreront à la mesure de la population des taudis.

12. S'agissant des indicateurs relatifs à l'environnement, on a fait observer qu'il était indispensable de mettre au point un ensemble intégré d'indicateurs pour analyser le respect de l'environnement dans une optique à long terme et de promouvoir la production de données au niveau national. La Division de statistique a contacté les institutions concernées dans le but de planifier les activités nécessaires.

13. Il est essentiel que les bureaux de pays soient associés à l'action tout au long du processus. Des représentants des services de statistique nationaux assistent aux réunions interinstitutions et d'experts, auxquelles ils font connaître les besoins de leur pays respectif en matière de production de données et d'amélioration de l'utilisation de ces données aux fins de l'élaboration des politiques nationales et du suivi de leur application.

III. Suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement au niveau national

14. Le suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire repose en grande partie sur la compilation des indicateurs y relatifs et l'analyse des tendances dans les rapports de pays sur la question. Le PNUD joue le rôle de chef de file dans ce domaine.

15. La Division de statistique a apporté un appui technique au PNUD et contribué au débat sur la façon d'adapter le cadre convenu en ce qui concerne les objectifs du Millénaire aux besoins et à la situation particulière des différents pays. Certains pays ont réussi dans une large mesure à utiliser les objectifs, cibles et indicateurs en les adaptant à leur contexte et à leurs priorités propres.

16. Afin de fournir un guide de référence de base aux différents pays, un groupe de travail interinstitutions du Groupe des Nations Unies pour le développement, dont la présidence était assurée conjointement par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), la Division de statistique et le PNUD, a dirigé la rédaction d'un manuel intitulé *Indicators for Monitoring the Millennium Development Goals: Definitions, Rationale, Concepts and Sources*¹. Ce manuel présente définitions, justification, concepts et sources pour les données relatives à chacun des indicateurs utilisés dans le cadre du suivi des objectifs et cibles.

17. Un élément essentiel du processus qui consiste à adapter les objectifs du Millénaire pour le développement aux priorités nationales a été la désagrégation des données par zones géographiques et groupes de population – dimension qui est également abordée dans le manuel.

18. La Division de statistique a aussi participé activement aux activités de formation menées par le Bureau des politiques de développement du PNUD et les bureaux de pays et régionaux de ce dernier aux fins de l'établissement des rapports de pays sur la réalisation des objectifs du Millénaire. Cette participation a permis d'associer davantage les services de statistique nationaux à l'établissement desdits rapports. On trouvera à l'annexe III un récapitulatif des activités déjà menées à bien et de celles qui sont prévues. Un atelier de formation au suivi des objectifs du Millénaire est prévu au début de 2004 pour un groupe de la Communauté d'États indépendants (CEI) et de pays d'Europe du Sud-Est. Cet atelier visera à harmoniser les programmes de développement et les indicateurs de suivi en matière de réalisation des objectifs du Millénaire et de processus d'intégration sociale dans les pays nouvellement admis à l'Union européenne et parmi ceux qui souhaitent en devenir membres.

19. Plus récemment, les pays donateurs ont également établi des rapports nationaux, dans lesquels ils ont présenté les progrès qu'ils avaient accomplis en ce qui concerne la mise en place des conditions nécessaires à la création d'un partenariat mondial entre les pays développés et les pays en développement aux fins de la réalisation des autres objectifs. Un pays – le Danemark – a mis la dernière main à son rapport, nombre d'autres y travaillent encore. Un projet de plan de rapport de pays donateur concernant l'objectif 8 a été mis au point par un groupe de membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE avec la participation de l'ONU (une esquisse de ce projet a été présentée à l'équipe de travail du CAD chargée des pratiques des donateurs, lorsqu'elle s'est réunie à Paris, les 26 et 27 novembre 2003).

IV. Renforcement des capacités statistiques

20. Désormais largement accepté, le cadre de suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire a été à l'origine d'une prise de conscience des priorités mondiales et nationales en matière de développement. L'intérêt suscité par la promotion de causes tels l'aménagement des politiques et la mobilisation de ressources en vue de la réalisation des objectifs a contribué à braquer les phares sur la statistique et à intensifier la demande de statistiques dans nombre de pays.

21. Il faut que les statistiques soient de meilleure qualité pour que l'on puisse à la fois produire les indicateurs de suivi de la réalisation des objectifs et éclairer l'élaboration des réformes nécessaires pour atteindre les cibles convenues.

22. Le renforcement des capacités statistiques nationales et l'amélioration des activités statistiques des organisations internationales et de leur coordination représentent des éléments fondamentaux de la tâche à accomplir pour atteindre les objectifs du Millénaire en matière d'élimination de la pauvreté et de développement.

23. Des activités sont en cours ou prévues dans de nombreux domaines. Un atelier de formation a ainsi été organisé en septembre 2003 à Nairobi à l'intention des pays d'Afrique. Il a réuni des statisticiens venus de 29 pays anglophones et francophones qui ont mis en commun leur expérience de l'élaboration des indicateurs du suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire et de l'utilisation de diverses sources nationales. Les travaux ont porté notamment sur les définitions; les méthodes de calcul; les problèmes que pouvaient poser les sources; le recours à d'autres sources et les implications et modes d'interprétation y relatifs; l'analyse et la diffusion d'indicateurs nationaux de suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire.

24. Un atelier de formation à l'intention des pays de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) se tiendra à Beyrouth en février 2004. Il visera à renforcer la capacité nationale de produire des statistiques, des indicateurs et des analyses de tendance en ce qui concerne le suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire.

25. Parmi les autres initiatives importantes qui visent à renforcer les capacités statistiques nationales, il faut citer les activités de l'équipe de PARIS 21 chargée de l'amélioration de l'appui statistique au suivi de la réalisation des objectifs de développement. Cette équipe a prévu six études de pays et poursuit son travail relatif à la compilation et aux enquêtes sur les ménages aux niveaux national et international avec un certain nombre de partenaires (voir E/CN.3/2004/25).

26. Le Health Metrics Network (Réseau de mesure de la santé) est une nouvelle initiative importante qui vise à améliorer les systèmes d'information relatifs à la santé. Il prévoit le lancement de toute une gamme de programmes visant à promouvoir les systèmes d'information sanitaire aux niveaux national et sous-national².

Notes

¹ Publication des Nations Unies, No 95, numéro de vente : E.03.XVII.18; disponible à l'adresse suivante <<http://millenniumindicators.un.org>> sous la rubrique « Key Documents ».

² Voir <http://www.who.int/mip/2003/other_documents/en/health_metrics-boerma.pdf> (consulté le 17 décembre 2003).

Annexe I

État d'avancement des rapports sur les tendances régionales en ce qui concerne la mise en oeuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (2003)*

Objectif 1 Éliminer l'extrême pauvreté et la faim

Pauvreté (Banque mondiale)

1. Population disposant de moins de 1 dollar par jour et par habitant en parité du pouvoir d'achat

De nouvelles estimations régionales fondées sur une base de données actualisée ont été fournies pour 1990 et 1999; il en sera publié d'autres au printemps 2004.

Données concernant 94 pays; zéro pays ayant plus de deux points de données.

2. Taux de pauvreté

3. Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale

Aucune nouvelle estimation régionale n'a été publiée en 2003.

2. Données concernant 94 pays; zéro pays ayant plus de deux points de données.

3. Données concernant 124 pays; zéro pays ayant plus de deux points de données.

4. Enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale (UNICEF)

De nouvelles estimations régionales fondées sur une base de données actualisée ont été fournies pour 1990 et 2000.

Données concernant 140 pays; zéro pays ayant plus de deux points de données.

5. Population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique (FAO)

De nouvelles estimations régionales ont été fournies pour 1990-1992 et 1998-2000; il en sera publié d'autres au printemps 2004.

Données concernant 116 pays; 91 pays ayant plus de deux points de données.

* Le classement des données correspond aux 8 objectifs et 18 indicateurs (voir A/58/323, annexe).

Objectif 2

Assurer l'éducation primaire pour tous

6. Taux net de scolarisation dans le primaire (UNESCO, UNICEF, Banque mondiale)

De nouvelles estimations régionales fondées sur une base de données actualisée ont été fournies pour 1990-1991, 1998-1999 et 2000-2001.

Données concernant 175 pays; 175 pays ayant plus de deux points de données.

7. Proportion d'élèves commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième (UNESCO, UNICEF, Banque mondiale)

Aucune estimation régionale.

Données concernant 108 pays; 108 pays ayant plus de deux points de données.

8. Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans (UNESCO, UNICEF, Banque mondiale)

De nouvelles estimations régionales ont été fournies pour 1990 et 2000.

Données concernant 138 pays; 138 pays ayant plus de deux points de données.

Objectif 3

Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

9. Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur (UNESCO, Division de la promotion de la femme, UNIFEM)

En ce qui concerne le primaire, de nouvelles estimations régionales, fondées sur une base de données actualisée, ont été fournies pour 1990-1991 et 2000-2001.

Aucune nouvelle estimation régionale n'a été publiée pour les enseignements secondaire et supérieur.

Primaire : données concernant 197 pays; 183 pays ayant plus de deux points de données.

Secondaire : données concernant 162 pays; 136 pays ayant plus de deux points de données.

Supérieur : données concernant 135 pays; 105 pays ayant plus de deux points de données.

10. Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans par rapport aux hommes (UNESCO, Division de la promotion de la femme, UNIFEM)

De nouvelles estimations ont été fournies pour 1990 et 2000.

Données concernant 138 pays; 138 pays ayant plus de deux points de données.

**11. Pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole
(Organisation internationale du Travail (OIT),
Division de la promotion de la femme, UNIFEM)**

De nouvelles estimations régionales, fondées sur une base de données actualisée utilisant la classification régionale de l'OIT, ont été fournies pour 1990 et 2001.

Données concernant 188 pays; 131 pays ayant plus de deux points de données.

**12. Proportion de sièges occupés par les femmes dans les parlements nationaux
(UIP, Division de la promotion de la femme, UNIFEM)**

De nouvelles données ont été fournies pour la période allant jusqu'à mars 2003; il en sera publié d'autres en vue du rapport de 2004.

Données concernant 188 pays; 174 pays ayant plus de deux points de données.

**Objectif 4
Réduire la mortalité infantile**

**13. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
(UNICEF, OMS, Division de la population)**

Des estimations régionales mises à jour sur la base de nouvelles données de pays ont été fournies pour 1990 et 2000.

Données concernant 193 pays; 191 pays ayant plus de deux points de données.

**14. Taux de mortalité infantile
(UNICEF, OMS, Division de la population)**

Aucune nouvelle estimation régionale.

Données concernant 193 pays; 191 pays ayant plus de deux points de données.

**15. Vaccination des enfants de 1 an contre la rougeole
(UNICEF, OMS)**

De nouvelles estimations régionales fondées sur une base de données actualisée ont été fournies pour 1990 et 2001.

Données concernant 174 pays; 170 pays ayant plus de deux points de données.

**Objectif 5
Améliorer la santé maternelle**

**16. Taux de mortalité maternelle
(UNICEF, OMS, FNUAP)**

De nouvelles estimations régionales ont été fournies pour l'année 2000; aucune donnée relative à la tendance régionale.

Données concernant 183 pays; zéro pays ayant plus de deux points de données.

17. Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (UNICEF, OMS, FNUAP)

De nouvelles estimations régionales fondées sur une base de données actualisée ont été fournies pour 1990 et 2000.

Données concernant 157 pays; zéro pays ayant plus de deux points de données.

Objectif 6

Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

18. Population âgée de 15 à 49 ans vivant avec le VIH/sida (ONUSIDA, OMS)

Taux de prévalence chez les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans : de nouvelles données ont été fournies pour certains pays pour le rapport de 2003; on ne dispose d'aucune nouvelle estimation régionale.

Taux de prévalence chez les 15 à 49 ans : de nouvelles estimations régionales ont été fournies pour les deux sexes pour 2002; on ne dispose d'aucune estimation relative à la tendance.

Données concernant 20 pays; zéro pays ayant plus de deux points de données.

19. Taux d'utilisation de préservatifs

Aucune nouvelle estimation régionale.

Données concernant 145 pays; 74 pays ayant plus de deux points de données.

19 a) Femmes de 15 à 24 ans indiquant avoir utilisé un préservatif pendant un rapport sexuel avec un partenaire non régulier au cours des 12 derniers mois (UNICEF, ONUSIDA, OMS, FNUAP)

Estimations disponibles uniquement pour l'Afrique subsaharienne, l'Amérique latine et les Caraïbes et l'Asie centrale du Sud pour un point de données de 1996 à 2001.

Données concernant 48 pays; zéro pays ayant plus de deux points de données.

19 b) Population âgée de 15 à 24 ans ayant une bonne connaissance générale du VIH/sida (UNICEF, ONUSIDA, OMS, FNUAP)

L'indicateur comprend deux éléments :

i) Le pourcentage de femmes et d'hommes de 15 à 24 ans sachant qu'un préservatif peut empêcher la transmission du VIH;

ii) Le pourcentage de femmes et d'hommes de 15 à 24 ans sachant qu'une personne apparemment en bonne santé peut être infectée par le VIH/sida. Des estimations régionales ont été fournies pour l'Afrique subsaharienne, l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Asie centrale du Sud et l'Asie du Sud-Est, pour un point de données de 1996 à 2001.

Les données relatives au premier élément de l'indicateur sont disponibles pour 68 pays; zéro pays ayant plus de deux points de données.

Les données relatives au second élément de l'indicateur sont disponibles pour 78 pays; zéro pays ayant plus de deux points de données.

**20. Taux de scolarisation des orphelins et des non-orphelins
(UNICEF, OMS, ONUSIDA)**

Estimation régionale disponible uniquement pour l'Afrique et pour un point de données de 1996 à 2001.

Données concernant 44 pays; zéro pays ayant plus de deux points de données.

**21. Décès associés au paludisme
(OMS-UNICEF)**

Aucune nouvelle estimation régionale disponible pour le rapport de 2003.

Décès : données concernant 191 pays; zéro pays ayant plus de deux points de données.

Prévalence : données concernant 109 pays; zéro pays ayant plus de deux points de données.

**22. Prévention et traitement du paludisme par des moyens efficaces
(UNICEF-OMS)**

Données disponibles uniquement pour certains pays d'Afrique (deux indicateurs); aucune estimation relative à la tendance.

Prévention : données concernant 35 pays : zéro pays ayant plus de deux points de données.

Traitement : données concernant 35 pays : zéro pays ayant plus de deux points de données.

**23. Taux de prévalence de la tuberculose et taux de mortalité liée à cette maladie
(OMS)**

De nouvelles estimations régionales fondées sur une base de données actualisée ont été fournies pour 2001; les chiffres présentés dans le rapport de 2003 correspondent aux calculs des agrégats régionaux par la Division de statistique, en fonction des données de pays fournies par l'OMS; aucune estimation relative à la tendance.

Décès : données concernant 191 pays; zéro pays ayant plus de deux points de données.

Prévalence : données concernant 191 pays; zéro pays ayant plus de deux points de données.

**24. Cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre de traitements
de brève durée sous surveillance directe
(OMS)**

Des estimations globales fondées sur une base de données actualisée ont été fournies pour 1995 et 2000 (deux indicateurs).

Cas détectés : données concernant 183 pays; 162 pays ayant plus de deux points de données.

Cas traités : données concernant 166 pays; 155 pays ayant plus de deux points de données.

Objectif 7

Assurer un environnement durable

25. Proportion de zones forestières (FAO)

Aucune nouvelle estimation régionale n'a été fournie pour le rapport de 2003.

Données concernant 198 pays; 198 pays ayant plus de deux points de données.

26. Superficie des terres protégées pour préserver la diversité biologique (PNUE)

De nouvelles estimations régionales et données relatives aux tendances ont été fournies pour 1990 et 2003.

Données concernant 198 pays; zéro pays ayant plus de deux points de données.

27. Consommation d'énergie (AIE, Banque mondiale, Division de statistique)

De nouvelles estimations régionales et données relatives aux tendances ont été fournies pour 1990 et 2000.

Données concernant 122 pays; 122 pays ayant plus de deux points de données.

28. Émission de dioxyde de carbone et consommation de chlorofluorocarbones appauvrissant la couche d'ozone (CFC) (Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, PNUE, Division de statistique)

De nouvelles estimations mondiales ont été fournies pour 1990 et 1999 en ce qui concerne le dioxyde de carbone et pour 1986 à 2001 en ce qui concerne les CFC.

Dioxyde de carbone : données concernant 210 pays; 207 pays ayant plus de deux points de données.

CFC : données concernant 156 pays; 155 pays ayant plus de deux points de données.

29. Proportion de la population utilisant des combustibles solides

Aucune nouvelle estimation régionale n'a été fournie pour le rapport de 2003.

Données concernant zéro pays; zéro pays ayant plus de deux points de données.

**30. Accès durable à une source d'eau améliorée
(OMS, UNICEF)**

Aucune nouvelle estimation régionale n'a été fournie pour le rapport de 2003.

Données concernant 167 pays; 167 pays ayant plus de deux points de données.

**31. Accès à un système d'assainissement amélioré
(OMS, UNICEF)**

Aucune nouvelle estimation régionale n'a été fournie pour le rapport de 2003.

Données concernant 162 pays; 162 pays ayant plus de deux points de données.

32. Proportion des ménages ayant accès à la sécurité d'occupation des logements

De nouvelles estimations régionales ont été fournies pour 2001; aucune estimation relative à la tendance.

Données de pays non publiées.

Objectif 8

Mettre en place un partenariat pour le développement

**Aide publique au développement (APD)
(OCDE)**

**33. Montant de l'APD – total et en faveur des pays les moins avancés –
exprimé en part du revenu national brut (RNB) des pays donateurs
membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE**

Les chiffres de 2002 ont été fournis pour le rapport de 2003.

Total : données pour 22 pays; 22 pays ayant plus de deux points de données.

Pays les moins avancés : données pour 22 pays; 22 pays ayant plus de deux points de données.

**34. APD bilatérale allouée par les pays donateurs membres du CAD de l'OCDE,
par secteur, aux services sociaux de base (instruction, soins de santé primaires,
nutrition, eau salubre et assainissement)**

Les chiffres de 2000-2001 ont été fournis pour le rapport de 2003.

Données pour 21 pays; 21 pays ayant plus de deux points de données.

**35. APD bilatérale non liée fournie par les pays donateurs membres du CAD
de l'OCDE**

Les chiffres de 2001 ont été fournis pour le rapport de 2003.

Données concernant 21 pays; 20 pays ayant plus de deux points de données.

36. APD reçue par les pays sans littoral

Les chiffres de 2001 ont été fournis pour le rapport de 2003.

Données concernant 29 pays; 29 pays ayant plus de deux points de données.

37. APD reçue par les petits États insulaires en développement

Les chiffres de 2001 ont été fournis pour le rapport de 2003.

Données concernant 37 pays; 37 pays ayant plus de deux points de données.

Accès aux marchés (OMC, CNUCED)

38. Importations des pays développés en provenance des pays en développement admises en franchise

Les chiffres de 2001 ont été fournis pour le rapport de 2003.

Données concernant les régions en développement et les pays les moins avancés uniquement, pour 1996, 2000 et 2001.

39. Taux moyen des droits imposés par les pays développés aux produits agricoles, textiles et articles d'habillement en provenance des pays en développement

Les chiffres de 2001 ont été fournis pour le rapport de 2003.

Données concernant les régions en développement et les pays les moins avancés uniquement, pour 1996, 2000 et 2001.

Subventions agricoles et capacités commerciales (OCDE)

40. Subventions accordées par les pays de l'OCDE à leur secteur agricole

Les chiffres de 2002 ont été fournis pour le rapport de 2003.

Données concernant 16 pays; 16 pays ayant plus de deux points de données.

41. APD allouée au renforcement des capacités commerciales

Les données mondiales et régionales fournies pour le rapport de 2003 portent seulement sur 2001.

Aucune donnée de pays.

42. Nombre de pays ayant atteint le point de décision de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et le point d'achèvement**43. Engagement d'allégement de la dette au titre de l'Initiative PPTE**

44. Service de la dette en pourcentage des exportations de biens et services par les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire (FMI, Banque mondiale)

Les données par pays et les données mondiales présentées dans le rapport ont été actualisées en juillet 2003.

45. Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans (OIT)

Les estimations régionales pour 1995 et 1999 ont été fournies.

Données concernant 115 pays; 115 pays ayant plus de deux points de données.

46. Population ayant accès de façon continue à des médicaments de base d'un coût abordable (OMS)

Aucune nouvelle estimation régionale n'était disponible pour le rapport de 2003.

Données concernant 178 pays; 178 pays ayant plus de deux points de données.

47. Lignes téléphoniques et téléphones portables (UIT)

Des estimations régionales actualisées en 2002 ont été fournies pour le rapport de 2003.

Données concernant 217 pays; 217 pays ayant plus de deux points de données.

48. Nombre de micro-ordinateurs et nombre d'internautes (UIT)

Des estimations régionales actualisées en 2002 ont été fournies pour le rapport de 2003.

Ordinateurs : données concernant 168 pays; 168 pays ayant plus de deux points de données.

Internet : données concernant 208 pays; 208 pays ayant plus de deux points de données.

Annexe II

Améliorer la qualité des données destinées aux indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement

1. Lorsqu'il s'est penché sur la question, le Groupe d'experts interinstitutions était saisi d'une note préparée par la Division de statistique, dans laquelle celle-ci examinait l'état de l'élaboration de normes et directives internationales et proposait des domaines de travail prioritaires à court, moyen et long terme.
2. Les participants ont proposé d'apporter plusieurs éclaircissements à la note et de la compléter et ces propositions ont été retenues pour orienter les travaux ultérieurs. On trouvera ci-après le texte de la note, telle que remaniée afin de prendre en compte les commentaires et suggestions formulés lors de la réunion.

Élaboration de normes et de directives

3. Les réunions et consultations interinstitutions et d'experts qui ont eu lieu après que l'on eut commencé à se pencher sur une liste d'indicateurs permettant de suivre la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement définis dans la Déclaration du Millénaire, ont fait une large place à l'élaboration et l'adoption de concepts et méthodes statistiques normalisés susceptibles d'être utilisés aux niveaux national et international dans les séries statistiques relatives auxdits indicateurs.
4. Nombreux sont les domaines dans lesquels on continue d'appliquer des recommandations formulées de longue date au niveau international en ce qui concerne les programmes de collecte et de recueil de données. Il est indispensable qu'il en aille ainsi au niveau international pour garantir la comparabilité et la qualité des séries sélectionnées; à l'échelle nationale, ces recommandations constituent des directives indispensables, reconnues et appréciées, pour l'élaboration de programmes nationaux de collecte de données, une fois adaptées aux besoins, aux circonstances et aux priorités du pays.
5. La qualité des séries de données – fiabilité, niveau d'acceptation et valeur – peut, dans une large mesure, être déterminée en fonction de la connaissance et de l'expérience des normes et méthodes que possèdent ceux qui les ont produites.
6. Pendant trois ans, les participants aux réunions interinstitutions et d'experts consacrées aux indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire ont procédé à des débats approfondis et mis en commun leurs expériences. Il semble donc raisonnable aujourd'hui d'évaluer et de recenser les domaines dans lesquels il faut continuer à mettre à l'essai des normes et directives pour améliorer la fiabilité, la facilité d'interprétation et le niveau de couverture des indicateurs auxquelles elles se rapportent.
7. Dans un certain nombre de domaines où il est nettement dans l'intérêt général de tous de suivre la réalisation des objectifs du Millénaire, les travaux sont déjà bien engagés et suivent un plan et un calendrier bien précis. Dans d'autres, d'importantes questions restées sans réponse devront être examinées de plus près. Dans certains cas, les travaux préliminaires nécessaires ont tout juste débuté. L'analyse ci-après récapitule les activités en cours et celles qu'il est indispensable d'entreprendre pour mettre au point les indicateurs, fait ressortir les lacunes et préconise l'étude plus approfondie d'éléments qui pourraient faire l'objet d'un programme de travail, conformément à ce qui a été approuvé par le Groupe d'experts interinstitutions. Les

48 indicateurs y sont regroupés sous des intitulés abrégés et un indicateur supplémentaire est proposé (voir A/58/323, annexe).

1 à 3. Pauvreté et répartition des revenus

Les travaux sont déjà bien engagés depuis longtemps. Il n'existe toujours pas cependant de directives intégrées en ce qui concerne les enquêtes ni de normes de mesure compatibles avec les systèmes de comptabilité nationale et adaptées aux pays en développement. Étant donné les recherches menées et l'expérience acquise dans ce domaine, il s'agit ici d'un objectif à relativement court terme.

Les pays doivent être davantage associés au calcul des taux estimatifs d'extrême pauvreté à partir de la parité de pouvoir d'achat, au niveau international, car cette méthode est très largement utilisée et il y est souvent fait référence. Nombre de pays en développement n'ont pas les connaissances ou l'expérience voulues pour effectuer ce type de calcul en particulier dans ce contexte.

Il est parfois impossible par ailleurs de concilier les résultats obtenus grâce aux enquêtes sur les revenus et la consommation des ménages et les données issues de la comptabilité nationale. Or, il est important de faire en sorte que l'analyse de la pauvreté et les agrégats macroéconomiques, qui sont au cœur de la planification du développement national et du suivi international, se recourent. De nouvelles recherches et analyses seront nécessaires mais les travaux préliminaires qui ont déjà été faits permettent à coup sûr de lancer rapidement un projet qui pourrait donner des résultats à moyen terme.

On a compris depuis longtemps également qu'il fallait que l'analyse des revenus et de la consommation ainsi que la distribution au sein des ménages soit ventilée par sexe, mais un effort majeur à long terme sera nécessaire de toute évidence; il faudra notamment élaborer des méthodes permettant de mieux utiliser les sources de données existantes, comme les enquêtes sur les ménages et sur les budgets-temps. De même, vu la prédominance des personnes âgées parmi les pauvres, en particulier dans certaines régions, il convient d'introduire la variable « âge » dans l'analyse de la pauvreté.

4. Enfants présentant une insuffisance pondérale

De nombreuses activités sont en cours d'exécution et font l'objet de nombreux documents.

5. Apport calorique

De nombreuses activités sont en cours d'exécution. On s'efforce en particulier de faire une place plus large aux services statistiques nationaux en ce qui concerne l'amélioration et la diffusion des données. Les travaux entrepris par la FAO dans ce domaine sont très encourageants et pourraient déboucher, à moyen terme, sur une nette amélioration des données recueillies aux niveaux national et international.

6. Taux net de scolarisation dans le primaire

Les projets de recherche et de développement en cours devraient s'intéresser systématiquement à la comparabilité des méthodes utilisées et des résultats obtenus par les enquêtes sur les ménages et par les services gouvernementaux.

7. Réussite dans l'enseignement primaire

Des travaux considérables ont été entrepris récemment dans ce domaine, mais de nouvelles méthodes et normes doivent encore être mises à l'essai et approuvées.

8 et 10. Alphabétisation

On s'emploie actuellement à rendre plus fonctionnelles les définitions de l'alphabétisation. De nouvelles directives et recommandations pourraient être élaborées à moyen terme.

9. Indice de parité des sexes à trois niveaux d'enseignement

Le calcul du rapport filles-garçons étant relativement récent, il convient d'évaluer de manière plus approfondie la stabilité et la fiabilité des résultats obtenus.

11. Travail des femmes

Des recherches préliminaires considérables ont été effectuées sur les indicateurs supplémentaires proposés et des propositions spécifiques ont été avancées pour d'autres travaux de recherche et de développement. Il devrait être possible d'adopter et d'appliquer de nouvelles méthodes et directives assez rapidement.

12. Représentation des femmes au sein des parlements nationaux

Les premiers travaux de recherche ont déjà donné des résultats solides et débouché sur des propositions spécifiques en matière de recherche et de développement. Il devrait être possible d'adopter et d'appliquer de nouvelles méthodes et directives assez rapidement. L'élaboration d'indicateurs complémentaires, relatifs à la responsabilisation des femmes, a fait l'objet de nombreuses discussions; il s'agit maintenant de mettre au point un programme qui débouche sur des propositions et directives à caractère plus officiel.

Projet d'indicateur supplémentaire relatif à la violence domestique au titre de l'objectif 3

La violence à l'égard des femmes – au foyer, à l'école, sur le lieu de travail, dans la communauté ou ailleurs – constitue un obstacle considérable à la démarginalisation des femmes et à l'égalité des sexes. Un indicateur relatif à la violence domestique est en cours d'élaboration; il sera proposé de l'intégrer à l'objectif 3, au titre du paragraphe 25 de la Déclaration du Millénaire.

13 à 15. Mortalité infantile/vaccination

On s'emploie très activement à mettre au point de nouveaux concepts et méthodes et à examiner ceux qui existent. Des indicateurs novateurs, visant à compléter ceux qui ont trait aux objectifs du Millénaire pour le développement, pourraient être élaborés et largement utilisés d'ici quelques années, notamment pour ce qui est de la couverture des interventions souhaitables.

16 et 17. Santé maternelle

Ces indicateurs ont fait l'objet de recherches approfondies et l'accent est mis à l'heure actuelle sur la fiabilité de la mesure des tendances. Il existe certains

indicateurs complémentaires qui pointent vers des interventions souhaitables et leur mise en oeuvre et il conviendrait d'en recommander l'utilisation au niveau national. Plusieurs institutions ont estimé qu'un indicateur destiné à mesurer le taux de prévalence de la contraception devrait être intégré à la santé maternelle et que la décision de ne pas inclure d'indicateurs relatifs à la médecine de la procréation devrait être reconsidérée.

18. VIH/sida

On s'emploie très activement à l'heure actuelle à élaborer des concepts et des méthodes ainsi qu'à examiner ceux qui existent déjà. L'élargissement de la couverture des données en est toutefois encore à ses premiers balbutiements et la mesure des tendances requerra, elle aussi, un gros effort de développement avant de pouvoir faire l'objet d'un accord.

19 et 20. Connaissance et prévention du VIH/sida/orphelins

Des concepts et des méthodes sont en cours d'élaboration et d'examen et il reste beaucoup à faire. L'élargissement de la couverture des données en est toutefois encore à ses premiers balbutiements et la mesure des tendances requerra, elle aussi, un gros effort de développement avant de pouvoir faire l'objet d'un accord.

21 et 22. Paludisme

La mesure des méthodes efficaces de prévention et de traitement fait actuellement l'objet de vastes travaux de recherche et d'analyse, mais il faudra encore au moins deux années de travail avant que l'utilisation de ces méthodes puisse se généraliser. Quant à la mesure des tendances en matière de prévalence et de décès, elle demande encore des efforts considérables.

23 et 24. Tuberculose

La méthode de traitement de brève durée sous surveillance directe a donné de bons résultats jusqu'à présent; on s'emploie actuellement à la perfectionner et à la faire appliquer.

25 à 32. Environnement/eau et assainissement/logement

Concepts et méthodes sont en cours d'élaboration et d'examen pour la plupart des indicateurs relatifs à l'environnement figurant sur la liste des objectifs du Millénaire. Les normes et directives applicables à la collecte de données au niveau national ne sont toutefois pas parfaitement au point et la collaboration entre les services nationaux de statistiques et les analystes de politique économique dans ce domaine est insuffisante. Il faudrait élaborer un cadre d'analyse plus cohérent et mieux intégré, et formuler des recommandations spécifiques pour aider les institutions nationales à mettre au point des statistiques et des indicateurs relatifs à l'environnement.

25. Proportion de zones forestières

Cet indicateur est relativement solide. Il est recommandé de donner une assise beaucoup plus vaste à la base de données et au cadre conceptuel sous-jacents. On s'emploie à renforcer le processus de consultation avec les pays à mesure que les

technologies de mesure s'améliorent et que le poids politique de cet indicateur s'accroît.

26. Terres protégées

La collecte de données relatives à des terres protégées sur le long terme a permis d'obtenir un ensemble de données qui est maintenant largement accepté en tant qu'indicateur pour l'environnement. En outre, tant la base de données internationale sur les zones protégées que les procédures en matière de collecte de données au niveau national sont constamment améliorées. À moyen terme, il est recommandé d'élaborer un cadre conceptuel pour cet indicateur au sein du cadre plus large de la comptabilité de l'environnement.

27. Consommation d'énergie

Dans ce domaine, les normes internationales doivent être mises à jour, harmonisées et appliquées de manière plus rigoureuse.

28. Dioxyde de carbone et chlorofluorocarbones

Dans ce domaine, les normes internationales ayant des fins statistiques doivent être mises à jour et harmonisées de manière plus rigoureuse. En outre, le processus de collecte de données au niveau national doit être placé sous la responsabilité générale des services statistiques, en coopération avec les bureaux chargés de l'environnement.

29. Combustibles solides

L'élaboration, la normalisation et l'utilisation de cet indicateur ont à peine commencé.

30 et 31. Eau et système d'assainissement

On s'emploie actuellement activement à élaborer des concepts et des méthodes et à examiner ceux qui existent déjà. Des progrès considérables ont été accomplis récemment et un accord a été conclu concernant des directives et normes en matière de mesure. Ces travaux devraient être poursuivis et il faudrait veiller en particulier à ce que les données soient de suffisamment bonne qualité pour permettre un suivi efficace des tendances à moyen terme.

32. Taudis

D'importants travaux préliminaires de recherche et développement ont récemment commencé à produire de bons résultats en ce qui concerne cet indicateur. Il faudra encore consentir un effort considérable pour pousser plus avant l'élaboration et l'examen des concepts, méthodes et programmes de collecte. L'élargissement de la couverture de données en est encore à ses premiers balbutiements et la mesure des tendances requerra, elle aussi, un gros effort de développement avant de pouvoir faire l'objet d'un accord.

33 à 37 et 41. Aide publique au développement

On réexamine ces indicateurs actuellement de façon régulière afin de préciser les objectifs généraux de l'aide et d'en améliorer la pertinence. Ces travaux devraient

se poursuivre et pourraient également faire appel à des participants venus de pays en développement bénéficiaires, dans le but de permettre à ces pays de mieux évaluer les effets de l'aide. Il faudrait également se pencher sur la couverture des donateurs qui ne sont pas membres du CAD de l'OCDE.

38 à 40. Soutien apporté dans les domaines commercial et agricole

On examine actuellement ces indicateurs de façon régulière afin d'obtenir des informations détaillées sur les pays et les produits. Ces travaux devraient se poursuivre et pourraient également faire appel à des participants venus de pays en développement.

42 à 44. Endettement

Les indicateurs relatifs à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés sont limpides. Le degré d'endettement tolérable dans les pays pauvres très endettés et dans les autres fait l'objet d'une étude méthodologique et les normes de mesure ont été clarifiées; les indicateurs devront être modifiés en conséquence.

45. Chômage des jeunes

L'OIT s'emploie actuellement à structurer les activités en cours de manière à mettre au point de nouveaux indicateurs et objectifs plus pertinents dans ce domaine.

46. Accès aux médicaments

À moyen terme, il sera nécessaire de consentir des efforts beaucoup plus importants en matière de recherche et de développement pour mettre au point des concepts et directives adaptés et concrets.

47 et 48. Technologies de l'information et des communications

Des travaux ont commencé en vue d'élaborer de nouvelles propositions portant sur des données et indicateurs, en rapport avec le Sommet mondial sur la société de l'information. En outre, un nouveau programme de recherche et de développement concernant les statistiques dans ce domaine devrait être lancé, conformément au programme d'action du Sommet.

Annexe III

Programme de travail de la réunion consacrée aux indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement en 2003-2005

Les propositions ci-après s'inspirent des recommandations du Groupe d'experts interinstitutions sur les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement. Elles prévoient un calendrier de travail qui devrait permettre d'achever le rapport d'ensemble du Secrétaire général sur le suivi de l'application de la Déclaration du Millénaire (section consacrée au développement) au cours de l'été 2005.

Groupe d'experts interinstitutions

Troisième semaine de mars 2004, New York

Septembre/octobre 2004, Genève

Fin mars 2005, New York

À sa quatrième réunion, tenue récemment à Genève, le Groupe d'experts interinstitutions a formulé plusieurs propositions en ce qui concerne l'ordre du jour de la réunion de mars 2004, en vue de commencer à proposer concrètement l'établissement du rapport de 2005 et de fournir les derniers éléments nécessaires à l'élaboration de celui de 2004. Un projet d'ordre du jour devait être proposé et distribué en décembre 2003, en vue d'obtenir les observations des intéressés.

Réunions régionales

Il faudrait, dans chaque région, convoquer au moins une réunion d'experts et de statisticiens sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement, en coopération avec la Division de statistique. On trouvera ci-après la liste des réunions qui ont déjà eu lieu, sont en préparation ou sont prévues.

Afrique

Un atelier destiné aux pays d'Afrique subsaharienne a été organisé du 22 au 26 novembre 2003 à Nairobi, en coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP). Ces pays revêtant la plus grande importance en ce qui concerne la réalisation des objectifs du Millénaire, il faudrait organiser une réunion de suivi au cours du premier trimestre de 2005.

Une réunion consacrée aux indicateurs de suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire doit être organisée par la Division de statistique et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en 2004-2005.

Asie de l'Ouest

La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et la Division de statistique ont prévu, à l'intention des pays de la CESAO, un atelier qui doit se tenir du 9 au 13 février 2004.

Asie et Pacifique

La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) collabore avec le secrétariat de la Communauté du Pacifique-Sud à l'organisation d'un atelier dans la région du Pacifique en 2004.

Europe

Un atelier a été organisé par le PNUD, à Vilnius en janvier 2003, avec la contribution de la Division de statistique à l'intention des pays adhérents à l'Union européenne.

Un atelier consacré à l'élaboration de rapports sur les objectifs du Millénaire et sur l'intégration sociale a été organisé à Bratislava, en mai 2003, par la Commission économique pour l'Europe et le PNUD à l'intention des pays de la CEI et d'Europe du Sud-Est.

Le PNUD et la Division de statistique prévoit également d'organiser conjointement un atelier consacré aux objectifs du Millénaire et à l'intégration sociale ainsi qu'aux besoins statistiques en matière de suivi du 23 au 25 février 2004, à l'intention des nouveaux pays de l'Union européenne et des pays candidats à l'adhésion, avec la participation de la Commission économique pour l'Europe. La réunion examinera aussi l'établissement des rapports sur l'objectif 8 par les nouveaux pays donateurs.

Il existe également un vif intérêt, dans la région de la Commission économique pour l'Europe, aussi bien de la part des pays d'Europe orientale et de la CEI que de la part des autres pays de la Commission, pour le suivi de la réalisation grâce à ce qu'il est convenu d'appeler les indicateurs de suivi de l'objectif 8. Il est possible qu'une proposition soit bientôt présentée sur ce sujet.

Amérique latine et Caraïbes

La Division de statistique n'a connaissance d'aucun plan, concernant cette région.

Réunions d'experts sur l'élaboration de normes, directives et manuels internationaux ayant trait aux statistiques concernant les indicateurs de suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire

Les activités suivantes devraient être menées en 2004/2005 :

a) Examiner en profondeur les propositions contenues dans le rapport intitulé « Aggregation of national data to regional and global estimates of MDG indicators » (Incorporation des données nationales dans les estimations régionales et globales concernant les indicateurs de suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement), présenté par Tim Holt, en sa qualité de consultant de l'OIT, et élaborer un ensemble de recommandations ou de mesures concrètes devant être adoptées et appliquées par le Groupe d'experts interinstitutions;

b) Mettre au point des directives harmonisées et intégrées pour les enquêtes relatives aux revenus et à la consommation des ménages, l'objectif étant d'obtenir, en matière d'élimination de la pauvreté, un indice cohérent et normalisé qui puisse être utilisé aux niveaux national et international. Ces directives doivent tenir compte des impératifs de transparence et de simplicité en ce qui concerne la compilation et l'utilisation des données relatives à la parité de pouvoir d'achat (PPA) dans les

comparaisons des niveaux de pauvreté; de la nécessité de poursuivre la recherche sur les écarts importants qui existent entre les résultats obtenus à partir des systèmes de comptabilité nationale et ceux des enquêtes menées auprès des ménages sur les agrégats relatifs aux revenus et à la consommation; des différences entre hommes et femmes; et de la mesure de la pauvreté chez les personnes âgées;

c) Améliorer le cadre d'évaluation de l'égalité des sexes en examinant la liste des indicateurs existants, et en en mettant au point et en en proposant de nouveaux;

d) Améliorer le cadre et la sélection des indicateurs relatifs à l'environnement et renforcer la capacité nationale de compiler et d'analyser ces indicateurs;

e) Mettre au point un ensemble complet de directives relatives à la mesure des populations vivant dans des taudis et de leurs caractéristiques, en faisant pleinement appel aux technologies des systèmes d'information géographique (SIG) de manière à présenter et relier géographiquement les données et les mettre en corrélation avec l'infrastructure dans de nombreux domaines de préoccupation, tels l'éducation et les services de santé, l'eau et l'assainissement.

Il a déjà été proposé de réunir différentes institutions dans des sous-groupes et d'organiser les travaux pour 2004 dans certains des domaines précités. Ces sous-groupes travailleront sous la responsabilité générale du groupe interinstitutions, la coordination étant assurée par la Division de statistique :

a) L'OIT, la Banque mondiale et la Division de statistique commenceront à examiner les recommandations de Tim Holt à la lumière des apports reçus en réponse à une lettre de l'OIT demandant qu'on lui soumette des observations et des propositions de travail avant la fin de 2003;

b) La Division de statistique, la Banque mondiale et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) s'attelleront aux questions relatives à l'indice de pauvreté, en collaboration avec la CNUCED, le Fonds international de développement agricole (FIDA), l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires et l'OIT. La FAO et l'ISTAT (Italie) ont laissé entendre qu'ils seraient disposés à accueillir une réunion;

c) L'UNESCO, l'OIT, l'Union interparlementaire, l'OMS, UNIFEM, la Division de la promotion de la femme du Secrétariat de l'ONU, le PNUD, la CEE, la Division de statistique et le Projet du Millénaire s'emploieront conjointement à élaborer des indicateurs relatifs à l'égalité des sexes;

d) La Division de statistique et ONU-Habitat collaboreront en vue de mesurer les populations vivant dans des taudis;

e) S'agissant des indicateurs relatifs à l'environnement, l'expert invité à la quatrième réunion du Groupe d'experts interinstitutions consacrée aux objectifs du Millénaire, tenue en novembre 2003, a fait des propositions visant à mettre au point un ensemble intégré de statistiques pour l'analyse de la viabilité écologique et à rassembler davantage de données au niveau national. La FAO et le PNUE pourraient jouer le rôle de chefs de file en ce qui concerne la formation du sous-groupe, éventuellement en coopération avec Statistics Canada et l'Agence canadienne de développement international (ACDI) ou avec ISTAT et l'Italie;

f) Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés envisage d'organiser et d'accueillir une réunion sur les réfugiés et les déplacés et sur les populations vivant dans des pays touchés par des crises telles qu'un conflit ou la famine;

g) La Division de statistique compte organiser des réunions régionales sur les statistiques concernant la pauvreté dans les pays de la CEPALC, de la CEDEAO et de la CESAP, dans le cadre de son projet y relatif; elle entend aussi convoquer en 2005 une réunion générale d'experts pour préparer la publication d'un manuel sur le même sujet.
